

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage  
en Bretagne** / Avec les Fonds européens  
structurels et d'investissement



## Plan de communication plurifonds 2017

*validé lors du  
Comité de suivi des fonds européens du 12 décembre 2016*

## PREAMBULE

En juillet 2015, le Comité de suivi a validé la stratégie de communication sur l'ensemble des fonds européens pour la période 2014-2020. Cette stratégie de communication prévoit trois périodes de mise en œuvre :

- 2014-2016 : phase de lancement axée sur l'accompagnement des bénéficiaires ; elle a été couverte par un premier plan d'action (bilan présenté en Comité de suivi de décembre 2016)
- 2017-2019 : phase de mise en œuvre axée sur la valorisation des projets auprès de différents publics ;
- 2020-2023 : phase de capitalisation et de bilan axée sur la valorisation des programmes auprès du grand public.

Dans ce cadre et comme prévu par le règlement européen (Annexe XII du règlement (UE) n° 1303/2013 du 17 décembre 2013), le présent document détaille les actions de communication prévues pour l'année 2017.

2017 correspond au début de la **phase de mise en œuvre de la programmation**. Qui est axée sur **la valorisation des projets cofinancés par l'Union européenne en Bretagne**. Cette valorisation devrait monter en puissance jusqu'en 2019. L'objectif est de faire connaître l'intervention de l'Union européenne partout en Bretagne, en proximité et sur des sujets quotidiens comme sur des grands projets contribuant au développement de la Bretagne. La Région et l'Etat entendent également renforcer la dimension partenariale de ces actions d'information et de communication avec l'ensemble des structures impliquées dans la mise en œuvre de la programmation, mais aussi avec les relais d'information sur l'Europe dans les territoires. Cette démarche partenariale engagée en 2016 sera donc approfondie pour les années à venir afin de garantir une meilleure valorisation des projets soutenus par des fonds européens en Bretagne.

Pour ce début de seconde période, la stratégie de communication a arrêté plusieurs objectifs transversaux et opérationnels.

Les objectifs transversaux sont identiques pour l'ensemble de la programmation : améliorer la notoriété et la visibilité de l'intervention de l'UE dans la vie quotidienne des Bretons ; donner une image positive et concrète de l'UE, donner du sens aux financements européens et renforcer la lisibilité, la transparence et la simplification de la gestion des fonds et des programmes.

De plus, les actions de cette phase de mise en œuvre doivent répondre à deux objectifs opérationnels plus spécifiques :

- Informer et accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches de communication et de valorisation de leurs projets européens pour qu'ils deviennent des ambassadeurs de l'Europe (**objectif opérationnel n°3**) ;
- Sensibiliser le grand public à l'action concrète de l'Europe en Bretagne pour qu'il prenne conscience de sa valeur ajoutée (**objectif opérationnel n°4**).

La première partie de l'objectif n°3 a été réalisée durant la phase de lancement (2014-2016) car il s'agissait d'élaborer l'ensemble des supports de publicité dont les bénéficiaires doivent se saisir pour répondre à leurs obligations. Il s'agit maintenant de travailler sur l'objectif « ambassadeurs de l'Europe » en les accompagnant à faire connaître et à valoriser leur projet auprès du public. L'ambition portée par cet objectif est que la présentation positive d'actions montrant l'intervention de l'UE en proximité et pour une grande diversité de projets objective le rôle de l'UE, son action pour le quotidien des citoyens et contribue à améliorer son image en Bretagne, et au delà.

Pour cette phase, il faudra donc cibler davantage les actions à destination du grand public (cœur de cible de l'objectif opérationnel n°4), tout en poursuivant l'accompagnement des bénéficiaires (objectif opérationnel n°3). Le grand public étant par nature multiple, un axe de travail possible sera de s'adresser à différents types de public, tels que les jeunes, les populations rurales, les entreprises, *etc.*

Ce « ciblage » ne pourra se faire sans une collaboration renforcée avec les membres du partenariat de la programmation, relayés par leurs réseaux plus thématiques. Si l'ensemble des actions du plan ont vocation à être ouvertes au partenariat, notamment en tant que relais et en tant qu'utilisateurs des supports mis à disposition, il est proposé que certaines actions - identifiées par un astérisque dans le tableau de synthèse - puissent être co-construites avec le partenariat, en particulier les structures impliquées directement dans la mise en œuvre des programmes et les relais d'information dans les territoires. Elles feront donc l'objet de réunions partenariales dès le début de l'année 2017.

Alors que le défaut de connaissance de l'intervention de l'Union européenne dans les territoires et dans le quotidien des Européens se fait sentir, et pas uniquement au Royaume-Uni à travers la récente décision du Brexit, il paraît d'autant plus important de communiquer sur les réalisations concrètes soutenues par les fonds européens, partout en Europe. Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a récemment déclaré qu'il comptait sur les régions et les villes pour aider l'Union européenne à être à l'écoute des citoyens et à répondre à leurs préoccupations concrètes (Réunion du Comité des Régions, le 11 octobre 2016). Les actions prévues au cours de l'année 2017 ont vocation à y participer directement.

Pour faciliter la lecture du présent document, le plan est présenté sous forme d'un tableau de synthèse complété de fiches individuelles détaillant chaque action prévue pour 2017.

SYNTHESE DES ACTIONS DU PLAN DE COMMUNICATION 2017

ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES	Actions de communication prévues en 2017	CALENDRIER	BUDGET (TTC)
<p align="center"><b>Site web Réseaux sociaux</b>  <i>(Fiche n° 1)</i></p>	Faciliter l'accès à l'information sur l'intervention de l'UE en Bretagne	<p align="center">Bénéficiaires Partenaires Grand public Médias</p>	- Amélioration du site (2ème version) : refonte de la page d'accueil et développement de nouvelles fonctionnalités	Automne	60 k€
	Accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches Mobiliser et fédérer les partenaires de la programmation		- Campagne de promotion du site (2ème version)	Automne	
	Promouvoir l'intervention de l'UE en Bretagne		- Campagne digitale (réseaux sociaux)	Printemps	
<p align="center"><b>Valorisation des projets</b> * <i>(Fiche n° 2)</i></p>	Faire connaître et sensibiliser à l'action concrète de l'UE en Bretagne	<p align="center">Grand public Médias</p>	- Publications multimédia : reportages photos et/ou vidéos, cartographie web, valorisation auprès de la presse, etc.	Automne	90 k€
	Promouvoir les projets exemplaires		- Visites presse - Démarrage d'un travail sur des parcours européens sur le territoire breton *	A partir du printemps	
<p align="center"><b>« Fête de l'Europe 2017 »</b> * <i>(Fiche n° 3)</i></p>	<p>Sensibiliser à l'action concrète de l'UE en Bretagne</p> <p>Améliorer la notoriété et la visibilité de l'intervention de l'UE sur le territoire breton</p>	<p align="center">Grand public</p>	<p>Communication régionale autour de la « Fête de l'Europe » en lien avec les partenaires locaux*, nationaux (CGET) et européens (institutions européennes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation d'un kit graphique régional</li> <li>- annonce et cartographie des manifestations organisées au mois de mai</li> <li>- relais des actions nationales et européennes</li> </ul>	<p align="center">Printemps</p>	<p align="center">Internalisé et mutualisé avec l'action n° 1</p>

ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES	Actions de communication prévues en 2017	CALENDRIER	BUDGET (TTC)
<b>Supports de visibilité</b>  <i>(Fiche n° 4)</i>	Améliorer la notoriété et la visibilité de l'intervention de l'UE sur le territoire breton	Partenaires Bénéficiaires Grand public	Pour les partenaires : - Signalétique - Objets promotionnels	Selon besoins	15 k€
	Informer et accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches  Mobiliser et fédérer les partenaires de la programmation		Pour les bénéficiaires : - Plaques - Autocollants	1 commande par an	
<b>Grande action d'information annuelle 2017</b>  <i>(Fiche n° 5)</i>	Sensibiliser à l'action concrète de l'UE en Bretagne et montrer son impact dans le quotidien des Bretons  Améliorer la notoriété et la visibilité de l'intervention de l'UE sur le territoire breton	Grand public Médias Bénéficiaires	Campagne média « Oubliez les idées reçues, l'Europe investit dans votre quotidien » : - Réalisation de 2 spots vidéo sur les thématiques FSE et FEAMP, en complément des spots réalisés en 2016 sur les thématiques FEDER et FEADER - Plan média local et régional : cinéma, TV, web, presse	Automne	220 k€
<b>Réunions d'information pour les bénéficiaires et les partenaires</b>  <i>(Fiche n° 6)</i>	Informer et accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches	Partenaires Bénéficiaires	- Réunions partenariales, relais auprès des bénéficiaires - Réunions partenariales consacrées aux actions de ce plan 2017 *	2 fois/an/fonds 3 fois/an	30 k€
	Mobiliser, fédérer et accompagner les relais d'information		Commission régionale de programmation européenne (CRPE)	11 fois/an dont 3 à 4 présentielles	
	Informer sur l'avancement de la programmation		Comités de suivi plurifonds et comités techniques mono-fonds	2 fois/an	

ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES	Actions de communication prévues en 2017	CALENDRIER	BUDGET (TTC)
<b>Évaluation du plan de communication 2017</b>  <i>(Fiche n°7)</i>	Evaluer les actions de communication réalisées en 2017	Comité de suivi	Bilan des actions de communication 2017 Analyse des indicateurs (réalisation/résultat/impact)  Résultats de l'enquête d'opinion/satisfaction de fin 2016-début 2017	Fin 2017	Internalisé

# Fiche action 1:

## Site web et Réseaux sociaux

<b>Actions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Site web : amélioration du site europe.bzh et campagne de promotion</li><li>• Réseaux sociaux : animation de comptes dédiés et campagne digitale</li></ul>
<b>Contexte et description rapide de l'action :</b> <p>Mis en ligne en 2015 pour le lancement de la programmation, le site europe.bzh est devenu le site de référence des financements européens en Bretagne. Initialement conçu pour informer les partenaires et les bénéficiaires sur la nouvelle programmation des fonds européens, il est amené à évoluer vers une cible plus large. Une 2<sup>ème</sup> version du site est prévue pour accompagner la phase de mise en œuvre de la programmation et la valorisation des projets. Pour élargir la portée de l'information sur les questions européennes en Bretagne et fédérer une communauté de partenaires et de bénéficiaires, la communication sera étendue aux réseaux sociaux avec l'animation de comptes Facebook et Twitter dédiés et le relais d'actions des partenaires de la programmation, ou encore d'actions nationales ou européennes.</p>
<b>Public(s) visé(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Porteurs de projets, bénéficiaires</li><li>• Partenaires de la programmation</li><li>• Grand public</li><li>• Journalistes</li></ul>
<b>Objectifs des actions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faciliter l'accès à l'information sur l'intervention de l'UE en Bretagne</li><li>• Informer et accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches</li><li>• Mobiliser et fédérer les partenaires de la programmation</li><li>• Promouvoir l'intervention de l'UE en Bretagne</li></ul>
<b>Description des moyens et outils ressources :</b> <p><b>1) Le site « europe.bzh »</b> Une deuxième version du site est prévue en 2017, avec les améliorations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• évolution de la ligne éditoriale</li><li>• refonte de la page d'accueil</li><li>• développement d'une cartographie interactive des projets « exemplaires »</li><li>• intégration d'un fil d'actualités en page d'accueil</li><li>• amélioration du module de recherche de financements</li></ul> <p>Prévue à l'automne 2017, la mise en ligne de cette deuxième version du site fera l'objet d'une campagne de promotion on/off-line. Par ailleurs, l'animation du site se poursuivra avec la mise à jour régulière des contenus : actualités, dispositifs, projets, etc.</p> <p><b>2) Les réseaux sociaux</b> Créés en 2011 par le SGAR, les comptes Facebook et Twitter « L'Europe en Bretagne » ne comptent plus que 300 abonnés. L'objectif est de les remplacer par des comptes plus largement dédiés aux financements européens en Bretagne afin d'animer le réseau de partenaires et de bénéficiaires, de fédérer autour des projets cofinancés par l'UE en Bretagne, d'informer sur l'actualité des financements européens et de relayer les événements « Europe » organisés sur le territoire. Les comptes Facebook et Twitter pourront être réactivés à partir de février-mars 2017 afin d'être opérationnels en mai pour lancer la campagne digitale à l'occasion de la Fête de l'Europe. Pour élargir l'audience, les messages à portée « grand public » pourront être relayés via le compte Twitter de la Région suivi par 58 000 abonnés.</p>
<b>Calendrier :</b> <p>Site web :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion du projet de V2 : janvier-septembre 2017</li><li>• Mise en ligne de la V2 : octobre 2017</li><li>• Campagne de promotion : octobre-novembre 2017</li></ul>

**Réseaux sociaux :**

- Création et animation des comptes : février 2017
- Campagne digitale : mai 2017

**Budget indicatif : 60 000 €**

**Evaluation :**

**Indicateurs de réalisation :**

- Nombre de d'actualités et de fiches projets mises en ligne
- Moyennes mensuelles de visiteurs et de pages vues
- Nombre d'abonnés aux réseaux sociaux
- Nombre de partages et de mentions « j'aime »



## Fiche action 2 :

### Valorisation des projets européens

<b>Actions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Publications multimédia</li><li>• Visites de projets cofinancés par les fonds européens en Bretagne</li></ul>
<b>Contexte et description des actions :</b> <p>A partir de 2017, début de la phase de mise en œuvre de la programmation, la communication sur les fonds européens sera axée sur la valorisation des projets, y compris les projets 2007-2013, dans le cadre d'une valorisation des résultats de cette programmation dont le rapport de clôture est paru fin 2016.</p> <p>Sur la base des projets cofinancés par l'UE sur le territoire breton, une sélection de projets « exemplaires » fera l'objet d'une communication spécifique, avec une approche thématique, plus accessible au grand public. La valorisation des projets impliquera les partenaires de la programmation et pourra s'inscrire dans des actions nationales et européennes.</p>
<b>Publics visés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Grand public</li><li>• Média</li></ul>
<b>Objectifs des actions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faire connaître et expliquer l'intervention de l'UE en Bretagne ; augmenter la visibilité de son intervention</li><li>• Promouvoir les projets exemplaires et accroître leur visibilité sur le territoire</li></ul>
<b>Description des moyens :</b> <p>Avec le concours des partenaires de la programmation et en lien avec les instances nationales et européennes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Outils de valorisation des projets européens « exemplaires » :<ul style="list-style-type: none"><li>• publications multimédia : reportages photos, vidéos, édition...</li><li>• web : site régional europe.bzh et site national europe-en-france.gouv.fr, réseaux sociaux</li></ul></li><li>- Visites <i>in situ</i> :<ul style="list-style-type: none"><li>• démarrage d'un travail sur des parcours de visites permettant de valoriser des projets soutenus par les fonds européens</li><li>• visites de presse</li><li>• réflexions sur d'autres types de mise en valeur sur site, comme par exemple des journées portes ouvertes de projets pour le grand public</li></ul></li></ul>
<b>Calendrier :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Recensement des projets puis sélection : à partir de janvier 2017</li><li>• Mise en place des outils et actions de valorisation : de janvier à décembre 2017</li></ul>
<b>Budget indicatif : 90 000 €</b>
<b>Evaluation :</b> <p><b>Indicateurs de réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de projets valorisés par des outils de communication (tous supports)</li><li>• Nombre de visites <i>in situ</i></li></ul>

## Fiche action 3 :

### « Fête de l'Europe 2017 »

<b>Action :</b> Communication partenariale autour de la « Fête de l'Europe » en mai
<b>Contexte et description rapide des actions :</b> Pour coordonner les actions menées à l'occasion de la Fête de l'Europe, le Conseil régional apportera un soutien en communication aux initiatives lancées sur le territoire par les partenaires locaux (collectivités, relais d'information sur l'Europe, etc.) et un renforcement du dispositif sur le web.
<b>Public(s) visé(s) :</b> Grand public
<b>Objectifs de l'action :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser à l'action concrète de l'UE en Bretagne</li><li>• Améliorer la notoriété et la visibilité de l'intervention de l'UE</li></ul>
<b>Description des moyens et outils ressources :</b> La Fête de l'Europe sera l'occasion de mobiliser et de fédérer le public autour des événements et projets européens. Pour maintenir une cohérence au niveau régional, la communication autour de la Fête de l'Europe intégrera les actions menées au niveau local par les partenaires, au niveau national par le CGET et au niveau européen par les différentes institutions communautaires. Le rôle du Conseil Régional sera de : <ul style="list-style-type: none"><li>• coordonner la communication autour de la Fête de l'Europe :<ul style="list-style-type: none"><li>◦ réalisation d'un kit graphique régional « Fête de l'Europe » pour les partenaires</li><li>◦ recensement des manifestations sur le site europe.bzh (cartographie web)</li><li>◦ campagne digitale pour cibler le public jeune (cf fiche n°1)</li></ul></li><li>• relayer les actions menées au niveau local par les partenaires, au niveau national par le CGET et au niveau européen par les institutions communautaires (à l'exemple de l'initiative <i>Europe in my Region</i> menée par la DG Regio en 2016)</li><li>• organiser des visites de projets européens en présence de journalistes, d'élus régionaux et européens et de représentants de la Commission européenne.</li></ul>
<b>Calendrier :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Recensement des manifestations : janvier à avril 2017</li><li>• Actions de communication : avril-mai 2017</li></ul>
<b>Budget indicatif :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Coordination de la communication, prestations graphiques et web : en interne</li><li>• Campagne digitale : cf. fiche n°1</li></ul>
<b>Evaluation :</b> <b>Indicateurs de réalisation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de manifestations référencées</li><li>• Nombre de visites de projets</li><li>• Retombées presse</li></ul>

## Fiche action 4 :

### Supports de visibilité

<b>Actions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation des supports de visibilité pour les bénéficiaires et les partenaires</li><li>• Accompagnement des bénéficiaires dans la communication sur leur projet européen</li></ul>
<b>Contexte et description rapide des actions :</b> <p>En complément du kit de communication réalisé en 2016 pour les bénéficiaires de fonds européens, la Région leur fournit gracieusement des supports de visibilité à afficher sur le lieu de leur projet, et les accompagne dans leur communication. A la suite de ce qui a été mis à disposition des partenaires pour la phase de lancement, la Région poursuit l'élaboration de supports pour le partenariat, en lien avec les besoins exprimés.</p>
<b>Public(s) visé(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bénéficiaires FEDER, FSE, FEAMP, FEADER, FEADER Leader</li><li>• Autorités de gestion, Partenaires de la programmation, y compris pour le Réseau rural régional breton (3RB)</li><li>• Grand public</li></ul>
<b>Objectifs des actions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Informer et accompagner les bénéficiaires dans leurs obligations de publicité</li><li>• Améliorer la notoriété et la visibilité de l'intervention de l'UE sur le territoire breton</li><li>• Mobiliser et fédérer les partenaires de la programmation</li></ul>
<b>Description des moyens et outils ressources :</b> <p>Réalisation et diffusion de supports :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• pour les bénéficiaires : kit de communication actualisé, plaques, autocollants...</li><li>• pour les autorités de gestion et les partenaires : signalétique, objets promotionnels...</li></ul> <p>NB : Les bénéficiaires d'aides européennes et régionales, dont les projets d'investissement représentent plus de 500 000 € d'aides publiques, seront accompagnés individuellement par les services de la Région afin de réaliser une communication spécifique.</p>
<b>Calendrier :</b> tout au long de l'année
<b>Budget indicatif :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Commande 2017 évaluée à 15 000 €</li></ul>
<b>Evaluation :</b> <p><b>Indicateurs de réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'autocollants réalisés/diffusés</li><li>• Nombre de plaques réalisées/diffusées</li><li>• Nombre de projets impliquant une communication spécifique</li></ul>

## Fiche action 5 :

### Campagne média

<b>Action :</b> Campagne média annuelle
<b>Contexte et description rapide de l'action :</b> Pour répondre à l'obligation européenne de réaliser annuellement une grande action de communication qui incombe aux autorités de gestion, le Conseil régional, en partenariat avec l'Etat, souhaite poursuivre sa campagne d'information annuelle auprès du grand public lancée en 2016 et récompensée du 3 <sup>e</sup> prix EuropCom 2016 (actions de communication publique sur l'Europe) : « <i>L'Europe investit dans votre quotidien</i> ».
<b>Public(s) visé(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Grand public</li><li>• Journalistes</li><li>• Porteurs de projet</li></ul>
<b>Objectifs des actions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser à l'action concrète de l'UE en Bretagne et montrer son impact dans la vie quotidienne des Bretonnes et des Bretons</li><li>• Améliorer la notoriété et la visibilité de l'intervention de l'UE</li></ul>
<b>Description des moyens et outils ressources :</b>  Pour sensibiliser les citoyens à l'action de l'UE sur le territoire, la Région a lancé en mai 2016 une campagne média avec pour message : « <i>Oubliez les idées reçues, en Bretagne, l'Europe investit dans votre quotidien</i> ». Les deux spots vidéo de 20 secondes faisaient référence à des thématiques soutenues par les fonds européens : le développement de l'inter et la multi-modalité (FEDER) et les aides à l'installation des jeunes agriculteurs (FEADER). Tournés en Bretagne, ces films ont bénéficié d'une large couverture audiovisuelle (télévision, cinéma, web) de trois semaines sur tout le territoire breton, en mai et juin 2016.  Pour 2017, il est prévu de compléter cette campagne avec la réalisation de deux nouveaux spots illustrant les thématiques soutenues par le FSE et le FEAMP. Pour toucher le plus grand nombre, et en particulier les publics les plus éloignés, il est proposé de renforcer l'ancrage territorial par des insertions dans la presse quotidienne et hebdomadaire, locale et régionale, presse spécialisée. Pour toucher le public jeune, la campagne web pourra être complétée par un relais sur les réseaux sociaux dont des publications « sponsorisées ».
<b>Calendrier :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Conception de la campagne, réalisation des vidéos : juin à septembre 2017</li><li>• Diffusion : octobre 2017</li></ul>
<b>Budget indicatif :</b> 220 000 €
<b>Evaluation :</b> <b>Indicateur de réalisation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Audience par type de média</li></ul>

## Fiche action 6 :

### Réunions d'information pour les bénéficiaires et les partenaires

**Actions :**

- Organisation et animation de réunions d'information (thématiques ou plus largement, sur les programmes européens) et d'instances partenariales (Comités techniques monofonds, Comités de suivi plurifonds, CRPE).
- Participation à des réunions organisées par le partenariat avec interventions généralistes sur les FESI ou bien ciblées sur certains fonds ou programmes.

**Contexte et description rapide des actions :**

L'organisation de réunions d'information doit être poursuivie tout au long de la programmation ; elles permettent de maintenir une information régulière sur les financements disponibles pour soutenir l'avancement des programmes, et d'accompagner au mieux les bénéficiaires ; elles intégreront pour cette nouvelle phase une dimension de valorisation des projets.

Les réunions partenariales propres à la mise en œuvre générale des fonds européens 2014-2020 seront également poursuivies. Celles-ci représentent des temps forts en matière de dialogue et de communication, réguliers dans l'année ; ils pourront s'accompagner de davantage de visites de projets facilitant la visibilité de l'action de l'UE sur les territoires. L'effort d'animation de ces rencontres sera poursuivi.

Le réseau régional autour des actions d'information et de communication, initié au printemps 2016 avec les collectivités directement impliquées dans la mise en œuvre des programmes, sera renforcé.

**Publics visés :**

- Cible directe : les partenaires de la programmation, les partenaires relais, les têtes de réseaux thématiques (Conseils départementaux, Métropoles, agglomérations, pays, Chambres consulaires, Relais d'information dans les territoires, etc.)
- Cible indirecte : les bénéficiaires réels, le grand public

**Objectifs des actions :**

- Atteindre un niveau d'information homogène dans les territoires de Bretagne et favoriser les échanges entre les relais d'information
- Faciliter les actions des bénéficiaires en clarifiant les circuits des dossiers, la clôture et la publicité adéquate sur leurs projets
- Faire appliquer les obligations permettant de mener des projets exemplaires
- Fournir des supports de communication aux relais d'information
- Animer les instances partenariales, informer sur l'avancement de la programmation
- Co-construire les actions de communication avec les partenaires de la mise en œuvre de la programmation, dans la continuité de la réunion du 14 avril 2016 (objectif de 3 réunions dans l'année)

**Description des moyens et outils ressources :**

Par l'intermédiaire des services instructeurs, des partenaires de la programmation et des relais d'information dans les territoires, il s'agit d'informer les bénéficiaires sur les modalités de mise en œuvre des différents programmes, les dispositifs auxquels ils peuvent avoir accès et de les inciter à utiliser le site europe.bzh. Les réunions sont organisées par l'autorité de gestion ou en lien avec cette dernière sur chaque programme opérationnel ou de façon transversale.

**Accompagnement des bénéficiaires :**

- réunions d'information et médiation auprès des services instructeurs
- coordination de la diffusion des supports par les services instructeurs

Plusieurs outils de communication autour de ces rencontres sont à disposition de l'autorité de gestion et des partenaires de la programmation : supports et signalétique, modèles de bureautique, objets promotionnels et visites de projets. L'ensemble des partenaires peut aussi s'appuyer sur les supports de communication à destination des bénéficiaires : plaquettes d'information, guides, notamment.

Pour le grand public : communication régulière sur l'avancement de la programmation assurée via le site europe.bzh et des supports d'information au fil de la programmation.

Pour ce qui concerne le deuxième axe de cette action, il est prévu de renforcer en 2017 l'action de mise en réseau des partenaires autour de l'information et la communication sur les fonds européens, initiée en avril 2016. L'objectif est de stimuler le partage d'informations autour des initiatives de chaque partenaire, de conforter une utilisation commune de la charte graphique régionale et d'initier la co-construction de certaines actions à l'échelle régionale. Pour ce faire, trois réunions seront programmées au cours de l'année 2017.

**Calendrier :**

- 2 à 4 réunions par fonds et davantage pour les dispositifs territorialisés
- 2 Comités de suivi plurifonds et plusieurs Comités thématiques pour le FEADER et le FEAMP
- 11 Commissions régionales de programmation européenne dont 4 présentiels
- 3 réunions du réseau communication

**Budget indicatif : 30 000 €** pour l'organisation des réunions, la signalétique ayant été réalisée en 2015-2016

**Evaluation :**

<b>Indicateur de réalisation :</b>	Nombre de réunions organisées
<b>Indicateur de résultat :</b>	% de présents par rapport aux relais identifiés en Bretagne
<b>Indicateur d'impact :</b>	Nombre de bénéficiaires informés par les relais

## Fiche action 7 :

### Évaluation du plan de communication 2017

<b>Actions :</b> Bilan et évaluation des actions menées durant la première année de la phase de mise en œuvre de la programmation axée sur la valorisation des projets (2017).
<b>Contexte et description rapide de l'action :</b> Il s'agit de poursuivre l'évaluation, de manière quantitative et qualitative, de l'efficacité de la stratégie de communication régionale à travers l'analyse de la mise en œuvre des actions réalisées en 2017. Bien que 2017 ne soit pas une année charnière en terme d'évaluation puisque les évaluations stratégiques ont lieu à la fin de chacune des trois phases décrites dans la stratégie de communication 2014-2020 (prochaine échéance : fin 2019), il s'agit néanmoins de poursuivre le suivi des indicateurs et d'apporter des éléments d'analyse pour anticiper les moments forts de l'évaluation. L'objectif d'une évaluation annuelle est aussi d'adapter, le cas échéant le plan d'actions de l'année suivante. Il convient donc de : <ul style="list-style-type: none"><li>• mesurer la qualité de l'accompagnement et de l'information diffusée aux bénéficiaires et aux partenaires de la programmation ;</li><li>• évaluer l'impact des actions de communication.</li></ul>
<b>Publics visés :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Autorités de gestion</li><li>• Partenaires de la programmation</li><li>• Commission européenne</li></ul>
<b>Objectifs des actions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluer les actions d'animation et d'information auprès des bénéficiaires et des partenaires de la programmation durant cette phase de valorisation</li><li>• Évaluer les actions de communication 2017 pour adapter, le cas échéant, le plan de communication 2018</li></ul>
<b>Description des moyens et outils ressources :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• analyse des indicateurs de chaque « fiche action »</li><li>• analyse de l'enquête d'opinion/satisfaction réalisée auprès des bénéficiaires et du partenariat fin 2016-début 2017</li></ul>
<b>Calendrier :</b> Le bilan des actions 2017 sera présenté au comité de suivi fin 2017 ou début 2018.
<b>Budget :</b> Réalisation en interne par la Région Bretagne.
<b>Evaluation</b> <b>Indicateur de réalisation :</b> Actions du plan de communication 2017 <b>Indicateur de résultat :</b> Bilan des actions 2017 <b>Indicateur d'impact :</b> Avis du comité de suivi